Activités nautiques - 47 NAUTIK
ARRADON / BADEN / SENE

Projet pédagogique des écoles primaires de GMVA

SOMMAIRE

PREAMBULE 2

I. Les activités nautiques avec 47 Nautik / GMVA 2
A. Le fonctionnement du partenariat : 47 Nautik, /GMVA 2
B. L'organisation du projet au sein de l'école 4
C. L'organisation matérielle des activités nautiques 4

II. Les différents objectifs liés aux activités nautiques à l'école 6
A. La place des activités nautiques dans les programmes du cycle 3 6
B. L'analyse des activités nautiques 6
C. Les objectifs et compétences attendues 7
D. L'articulation avec d'autres champs disciplinaires 7

III. Le projet pédagogique et la trame des séances 8
A. A / Les compétences et la progression des séances en Voile 8
B. B / Les compétences et la progression des séances en Kayak 11
C. L'évaluation des élèves en fin de séquence d'activités nautiques 13

Annexe 1: Recommandations DSDEN 56 VOILE et KAYAK 14
Annexe 2 : Grille d'évaluation formative en activités nautiques 16

PREAMBULE

Ce document présenté comme projet pédagogique de la structure 47°Nautik, se veut avoir un rôle qui dépasse le seul outil pédagogique. Il présente et détaille le fonctionnement du nautisme scolaire sur le territoire de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (GMVA) pour les 120 classes accueillies chaque année par 47° Nautik.

CONSTAT

La délégation 47°Nautik :

Créé en 2013, la Régie des Equipements Nautiques de Vannes Agglo (RENVA), 47°Nautik s'est vue attribuer par délégation de l'agglomération, la compétence nautisme scolaire pour les élèves de primaire de l'agglomération. Depuis 2019, la compétence natation scolaire est gérée par la direction des sports de GMVA, qui prévoit la réalisation du test Pass-nautique pour les CE2 dans le cadre du «savoir nager», en prévision des cycles nautiques (test obligatoire dans le cadre scolaire).
La mission pour 47°Nautik consiste à accueillir et proposer des cycles d'activités nautiques aux élèves du Cycle 3 (CM1/CM2) en voile et/ou kayak.

La convention qui lie 47°Nautik à GMVA prévoie une séquence de 6 séances d'une demi-journée (ou équivalent) par an pour chaque classe de CM1/CM2 de l'agglomération.
L'ensemble du coût lié à l'activité (séances et transports) est pris en charge par GMVA afin d'assurer l'accès ~~du~~ au dispositif à tous les élèves du territoire concernés.

La convention qui lie GMVA à la DSDEN 56 rappelle le cadre réglementaire et les rôles respectifs des enseignants et des éducateurs des bases nautiques de 47 Nautik dans le cadre de l'enseignement des APS à l'école.

I. Les activités nautiques avec 47 Nautik / GMVA

A. Le fonctionnement du partenariat : 47 Nautik, /GMVA

47°Nautik régit 3 bases nautiques permanentes sur le territoire : Baden, Arradon et Séné sur lesquelles les classes sont réparties en fonction des règles suivantes :

L'affectation des classes à un site de pratique

❶La Direction des sports de GMVA reçoit les souhaits de l'ensemble des enseignants dans le courant du mois de juin.
Depuis l'année scolaire 2022/2023, un outil en ligne est proposé pour exprimer les souhaits : d'activité et de période. Pour l'activité, il est demandé un choix prioritaire et un choix secondaire dans le cas où la demande prioritaire ne pourrait pas être satisfaite.
NB: Pour l'activité voile, l'ensemble des bases de 47°Nautik propose des cycles sur des supports adaptés aux tranches d'âge des élèves accueillis. Pour le kayak, seules les bases ayant des éducateurs/trices diplômés peuvent en proposer.

❷ 47° Nautik en rapport avec la Direction des Sports de GMVA traite les demandes en fonction des critères suivants ;
- demande exprimée par les enseignants pour leur classe,
- en fonction de critères géographiques de proximité avec les bases,
- optimisation des transports,
- capacité d'accueil de chaque base Nautique, en effectifs et supports.

NB: Le planning annuel est finalisé au mois de juin pour transmission des informations aux écoles avant les vacances d'été.

Le calendrier

Les classes émettent des souhaits sur la période de pratique : automne ou printemps, le calendrier des séances répond ensuite à une exigence d'équité et de prise en compte des contraintes météo de chaque période :
Automne : les classes sont accueillies sur une journée complète début septembre (période des T° les plus hautes terre/mer) puis sur 4 demies journées jusqu'aux vacances de la Toussaint, des séances de rattrapages peuvent être proposées après les vacances de Toussaint.
Printemps : les classes sont accueillies à compter de la semaine 11 ou 12, sur 4 demies journées et finissent leur cycle au mois de juin sur une journée complète afin, ici aussi, de profiter des températures les plus adaptées pour une journée à deux séances.

Ce sont donc les périodes du temps scolaire les plus propices qui sont choisies pour réaliser l'activité
Les conditions météo restent néanmoins le critère quasi exclusif d'annulation/report de séance

Le Transport

Les cars scolaires sont prévus en fonction des effectifs, du calendrier des séances de manière centralisée afin de limiter le nombre d'interlocuteurs vis à vis du transporteur.
Le calendrier tient aussi compte d'un objectif environnemental en essayant de limiter l'impact transport en rationnalisant autant que possible le remplissage des cars et la proximité du lieu de pratique

Dans la pratique, les cars sont réservés par la direction des sports de GMA en fonction du planning global. Les écoles doivent simplement confirmer les transports auprès de la société de transport une fois le planning des séances connu.

Les moyens

Financiers :

GMVA prend à sa charge l'ensemble des couts liés à l'activité : transports et cycle de 6 séances par classe.

Communication :

Les écoles sont en communication avec la direction des sports pour la partie institutionnelle et avec les bases nautiques d'affectation pour la partie fonctionnelle des cycles.
C'est la direction des sports de GMVA, en rapport avec les bases de 47°Nautik, qui est en lien avec le transporteur afin de gérer les annulations / adaptations horaires et autre …

Séance à terre

Ces séances peuvent être vues comme des supplétifs aux séances ne pouvant pas être maintenue sur l'eau pour raison météo, mais il est important de lister les avantages et intérêts qu'elles présentent :
- des temps d'explication qui se déroulent dans le calme, qui permettent de mettre des mots sur des situations vécues de l'intérieur par les élèves
- proposer des représentations qui confortent ou qui éclairent les stagiaires dans leur pratique.
- proposer des temps d'apprentissage autour du sens marin que nous n'avons pas le temps de mettre en place lors des séances de pratique nautique : milieu marin / matelotage
- permettre aux enseignants et encadrants de faire des liens entre les programmes scolaires et divers éléments de la pratique nautique : milieu marin / sens marin / météo / théorie fondamentale …

Autre Alternative à développer avec les écoles :
Les séances à terre peuvent être proposées sur les sites de pratique, mais aussi en classe, ce qui présente aussi certains avantages :
- économie de transport, ce sont 2 ou 3 encadrants qui se rendent en classe.
- temps gagné pour les élèves qui restent dans l'établissement.
- l'enceinte scolaire assure une meilleure attention des élèves qui restent dans le cadre scolaire.
- locaux adapté contrairement aux centres nautiques qui ne sont pas équipés du mobilier et des volumes nécessaires.

B. L'organisation du projet au sein de l'école

L'enseignant est responsable de l'organisation et du déroulement de l'activité. Il s'assure du taux d'encadrement renforcé nécessaire au projet et des modalités de mise en œuvre du projet.
Il informe les éducateurs des mesures à prévoir pour les élèves à besoins particuliers.

Pour les écoles publiques, l'enseignant effectue en ligne, sur la plateforme Toutatice, une demande individuelle d'autorisation d'activité avec intervenants extérieurs, auprès du directeur d'école. Le directeur autorise l'activité après vérification de l'agrément des éducateurs, via la liste DSDEN 56 des intervenants extérieurs en EPS (onglet nautisme) et l'existence de la convention DSDEN 56 –GMVA-47 Nautik. Le directeur transmet ensuite cette demande à la circonscription.

Pour les écoles Privées, la mise en place d'activités nautiques relève de la responsabilité du chef d'établissement. L'enseignant sollicitera son accord avant tout engagement.

NB : Pour chaque classe, 47 Nautik propose avec l'enseignant de la classe, un encadrement par 2 éducateurs sportifs, agréés et compétents dans l'activité concernée

Dans tous les cas, les modalités de mise en œuvre (définition des groupes et des espaces de navigation de la séance) sont définies préalablement avec l'enseignant et les éducateurs de la base nautique, en tenant compte des conditions météorologiques et d'autres conditions de navigation.

Pour la pratique des sports nautiques à l'école, les élèves doivent avoir validé, soit le test du Pass-nautique (ou ex certificat d'aisance aquatique), soit l'attestation du savoir-nager en sécurité délivrée en cours de cycle 3, (note Men Enseignement de la natation scolaire du 28 février 2022).

C. L'organisation matérielle des activités nautiques

Les bases sont équipées de flottilles adaptées aux âges et niveau technique des élèves.
Dans la mesure du possible, il sera proposé une séquence d'optimist pour les CM1 et un séquence de catamaran pour les CM2 en voile. Les séquences kayak de mer se feront sur des bateaux adaptés aux gabarits des élèves.

Les flottilles de bateaux école

Les flottilles de bateaux école sont équipées de système de remorquage simple. Les commandes et tout ce que devront manipuler les élèves sont des systèmes simplifiés et fiabilisés au maximum.

Les gilets de sauvetages :

Ils sont fournis et portés de manière systématique. Ce sont des brassières homologuées, testées tous les ans comme l'impose la règlementation (Jeunesse et Sport et DDPP).

Les combinaisons

47 Nautik peut fournir de combinaisons à tous les élèves (50 élèves par ½ journée), les élèves ayant la leur sont encouragés à l'utiliser.
Il est demandé à tous les élèves utilisant une combinaison fournie par 47°Nautik de porter un short par-dessus afin de préserver au mieux la combinaison des frottements et donc des trous.

Le trousseau de l'élève

Une liste de l'équipement nécessaire et obligatoire (ci-dessous) est remise à chaque enseignant pour que les enfants pratiquent dans les meilleures conditions. Le port de la combinaison n'est ni systématique, ni toujours suffisant.

OBLIGATOIRE	CONSEILLE	INTERDIT
TEE SHIRT	CORDONS DE LUNETTES	BIJOUX
POLAIRE	CREME SOLAIRE	BALLADEURS
COUPE -VENT	COMBINAISON	TELEPHONES
SOUS VËTEMENT DE CHANGE	GOUTE / EAU	BOTTES/SANDALES
CHAUSSURES/CHAUSSONS NEOPRENE		
SHORT/JOGGING		
SERVIETTE EPONGE		
CASQUETTE / BONNET (suivant période de l'année)		
ELASTIQUES A CHEVEUX (si longs)		

II. Les différents objectifs liés aux activités nautiques à l'école

A. La place des activités nautiques dans les programmes du cycle 3

L'éducation physique et sportive répond aux enjeux de formation du socle commun en permettant à tous les élèves, filles et garçons ensemble et à égalité, a fortiori les plus éloignés de la pratique physique et sportive, de construire **cinq compétences** travaillées en continuité durant les différents cycles :

- Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps.
- S'approprier par la pratique physique et sportive, des méthodes et des outils.
- Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités.
- Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière.
- S'approprier une culture physique sportive et artistique.

Pour développer ces compétences générales, l'éducation physique et sportive propose à tous les élèves, de l'école au collège, un parcours de formation constitué de quatre champs d'apprentissage complémentaires. Les activités nautiques se situent dans le champ 2 des programmes EPS : « Adapter ses déplacements à des environnements variés »

B. L'analyse des activités nautiques

Les activités nautiques sont des activités physiques de pleine nature, moyen privilégié pour permettre :

- L'acquisition de compétences fondamentales spécifiques liées à l'activité choisie.
- La proposition de contenus connexes et transposables avec les matières étudiées en classe afin de favoriser la transversalité interdisciplinaire.
- La transmission des contenus techniques/environnementaux et de sécurité à travers une démarche didactique adaptée à la tranche d'âge : adaptation des contraintes lexicales et matérielles entre autre.
- La découverte de l'environnement marin au travers d'une activité sportive.
- L'équité de traitement pour l'ensemble des participants du dispositif.
- La limitation de l'impact environnemental et former de futurs éco-pratiquants
- La proposition de séances avec un temps de pratique cohérent (1h15 de temps sur l'eau).

Comme il sera détaillé dans la progression pédagogique, les cycles de nautisme scolaire n'ont pas vocation à développer des compétences de maitrise de l'engin, 6 séances n'y suffiraient d'ailleurs pas, mais plutôt à :

- Familiariser les élèves à l'environnement nautique.
- Respecter l'environnement.
- Développer leur esprit d'entraide et de travail collectif.
- Développer les compétences pour se déplacer sur le plan d'eau, sur un trajet choisi.

Il s'agit donc de séances d'initiation à la pratique nautique dans un environnement naturel à préserver.

C. Les objectifs et compétences attendues

Compétences à travailler	Attendus de fin de cycle 3
- Conduire un déplacement sans appréhension et en toute sécurité - Adapter son déplacement à des situations variées - Gérer son effort pour pouvoir revenir au point de départ	- Réaliser, à deux ou seul, un parcours nautique, en milieu naturel aménagé
- Apprendre par l'action, l'observation, l'analyse de son activité et de celle des autres. - Répéter un geste pour le stabiliser et le rendre plus efficace	
- Assumer les rôles sociaux spécifiques : rameur, barreur, équipier - Comprendre, respecter et faire respecter règles et règlements. - Assurer sa sécurité et celle d'autrui dans des situations variées.	- Connaître et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à l'environnement marin
- Evaluer la quantité et la qualité de son activité physique - Adapter l'intensité de son engagement physique pour ne pas se mettre en danger	
- Comprendre et respecter l'environnement des activités nautiques	

D. L'articulation avec d'autres champs disciplinaires

Ces suggestions sont des exemples et ne constituent pas un ensemble exhaustif

Le traitement interdisciplinaire se conçoit dans les 2 sens :

➔ Pratique de l'activité nautisme à laquelle on associe un domaine d'étude

➔ Etude d'un domaine auquel on associe la pratique de l'activité nautisme

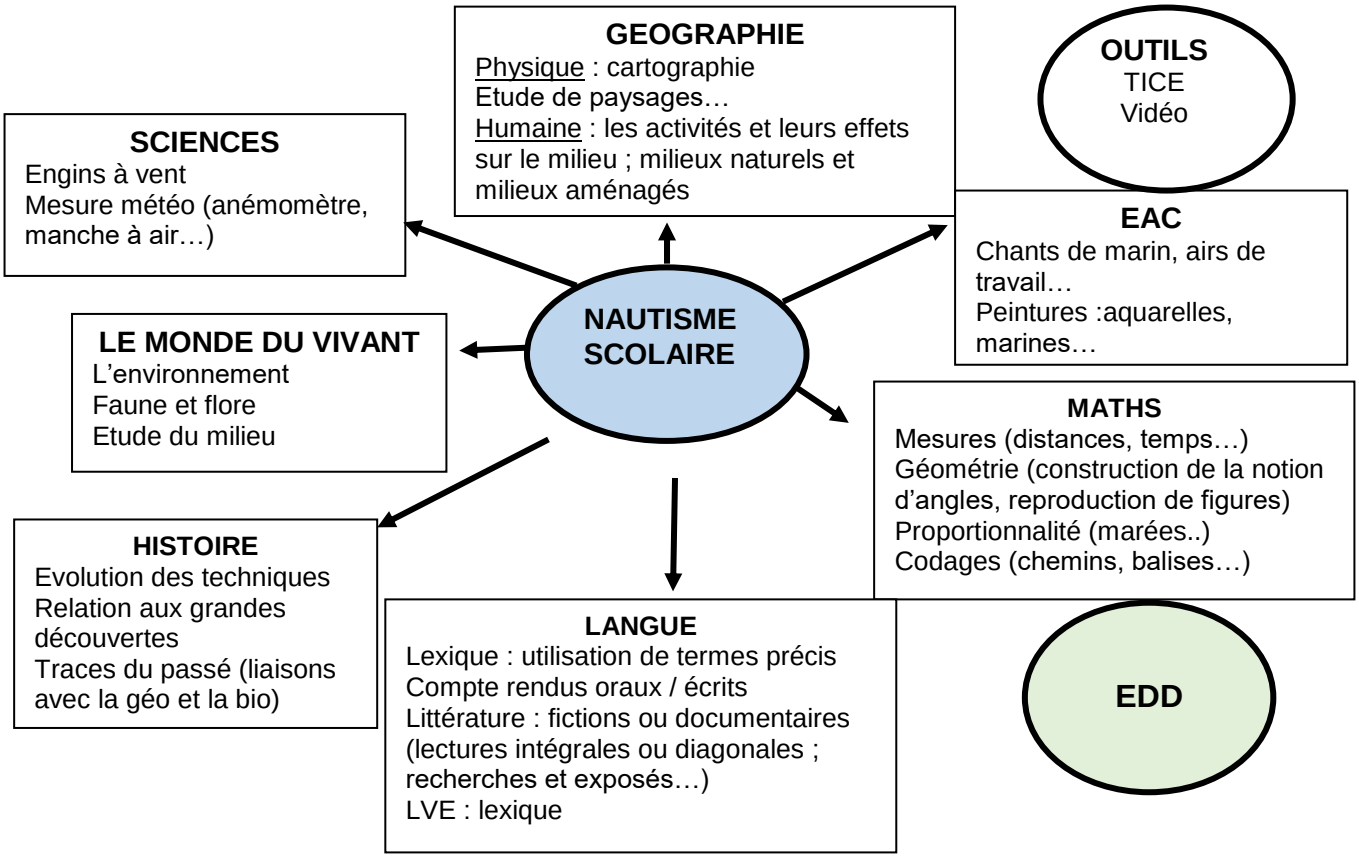

III. Le projet pédagogique et la trame des séances

Une trame de fonctionnement commune à l'ensemble des sites est mise en place. Il s'agit ici d'un déroulé théorique qui sert de fil conducteur, et qui sera amené à être adapté vu les fortes contraintes environnementales des activités nautiques. Il s'agit de formaliser le déroulement d'une séquence permettant de répondre aux objectifs ci-dessus :

- une première séquence de 6 séances en CM1 pour l'acquisition des fondamentaux de l'activité ;
- une seconde séquence de 6 séances en CM2, soit pour approfondir l'activité du CM1, soit pour découvrir une autre activité nautique.

Le but étant de garantir à tous les élèves un socle commun de connaissances, mais de ne pas être entièrement cloisonné dans un carcan préétabli du début à la fin de la séquence.

Afin de favoriser le temps de pratique et l'engagement dans la pratique, ce sont les encadrants qui s'occupent de préparer les flottilles, pour limiter les contraintes logistiques et augmenter le temps sur l'eau. Ainsi lorsque les classes arrivent sur site, les bateaux sont prêts à naviguer. Il est simplement demandé aux élèves une aide au rangement des supports qui sont ensuite dégréés par les équipes de 47°Nautik.
Dans ce cadre, le temps de pratique effectif se rapproche au mieux du temps de présence et de prise en charge de la classe sur les sites.
Nous partons du postulat que la préparation de son support de pratique, bien qu'importante lorsque l'on veut acquérir de l'autonomie, ne fait pas partie des fondamentaux des apprentissages lors des séquences de découverte. C'est à ce niveau du ressort des encadrants de déterminer les surfaces de voile, les compositions d'équipages, les zones de navigation … Les élèves sont sollicités dans l'acquisition des compétences liées aux objectifs définis ci avant.
A l'issue de chaque séance, le ou les moniteurs/trices écrivent le compte rendu de la séance sur un cahier dédié afin de permettre le suivi et la progression des classes tout au long des cycles.

A. Les compétences et la progression des séances en Voile

LES COMPETENCES CLES : VOILE

MOTRICITE	SECURITE	ENVIRONNEMENT
Se déplacer en utilisant la voile ***Direction*** > Utiliser le safran > Utiliser des repères pour se diriger ***Propulsion/Transmission*** > Utiliser l'écoute pour gonfler la voile > Adapter l'ouverture du plan de voilure à l'allure > Gérer la surpuissance ***Equilibration*** > Découvrir l'équilibre de l'embarcation. > Embarquer et débarquer.	**Connaitre et respecter les règles de sécurité** ***Vis-à-vis de soi*** **>** Respecter les consignes données par le moniteur. > Savoir ce que je dois faire si on tombe dans l'eau. > Respecter les règles de circulation > Apprendre à s'équiper (gilet) ***Vis-à-vis des autres*** **>** Transporter son matériel avec une aide. > Faire attention aux trajectoires des autres > S'entraider (homme à la mer)	**Observer son environnement proche et ne pas laisser des traces de son passage.** > Observer et comprendre - les courants et vents (direction et force) - les marées > Se repérer sur le plan d'eau > Connaitre et observer l'environnement marin : - faune et flore **Ne laisser aucun déchet sur le site**

Séances 1 à 6 (exemple de déroulé)

En fonction des conditions météo, l'équipe pédagogique pourra mettre en place diverses situations pour répondre aux objectifs de découverte et d'apprentissage de l'activité.
Ces séances et situations sont donc données à titre d'exemple et ne constituent pas un ordre chronologique de séances au sein d'un cycle, mais un repère pour l'enseignant sur les différents déroulés qui seront proposés à sa classe pour atteindre les compétences visées.

Première séance : découverte de l'équilibre et premiers bords.

- Découvrir le site de pratique : locaux / plan d'eau / moniteurs / matériel.

- S'équiper, choisir et vérifier son matériel :

  - Equipement individuel en fonction des conditions météorologiques.
  - Créer des équipages par affinité.
  - Découverte des commandes.

- Les premiers bords :

  - Appréhender l'équilibre.
  - Se décrocher de la traine.
  - Utiliser les commandes : barre / écoute pour rejoindre un point sous le vent.
  - S'attacher aux autres pour le remorquage.
  - Rangement du matériel.

    - *Les élèves ont découvert comment ils devaient s'équiper*
    - *Ils ont découvert l'équilibre de l'embarcation*
    - *Ils ont commencé à découvrir la direction*
    - *Ils ont découvert comment s'amarrer les uns aux autres*

Deuxième séance : Travail sur la direction, la propulsion et l'arrêt.

- Préparation au départ :

- Gagner en autonomie pour s'équiper et équiper le bateau : se préparer au départ.

- Travail en équipe pour mettre les bateaux à l'eau et remonter les mises à l'eau.
- Mise en place du remorquage, embarquer seul au signal du moniteur.

- Démarrage de la séance :

- Se détacher et prendre une direction.
- Partager les rôles à bord : direction / propulsion / équilibre en liaison simple.
- Suivre le bateau du moniteur en gérant la propulsion : regarder sa voile pour la maintenir gonflée lors des changements de directions ou variations du vent.
- Différencier le demi-tour vers le vent et dos au vent : respecter le sens de circulation donné par le moniteur, éviter les collisions et rester à la même « hauteur » au vent que le reste du groupe.

Répétitions de phase d'arrêt et de regroupement pour s'amarrer les uns aux autres prêt du bateau du moniteur : comprendre l'arrêt.

  - *Les élèves ont appris à mieux se diriger.*
  - *Ils ont appris à mieux se déplacer et à s'arrêter.*

Troisième séance : Début d'autonomie sur un trajet choisi et encadré par le moniteur

- ➢ Préparer son bateau seul.
- Se préparer au départ en remorquage ou se préparer au départ à la voile (briefing sur la méthodologie pour l'équipage).

- ➢ Coordonner les rôles à bord : direction : propulsion / équilibre en liaison simple.

Suivre un cap a terre pour *projeter le regard* en dehors du bateau.

- ➢ Mise en place de projet de navigation simple par le moniteur.

Parcours simple : 2 bouées ou autres repères, *bon plein et petit largue* par exemple :

- Se demander d'où vient le vent / comment faire demi-tour par rapport au vent.
- Gonfler la voile : regarder la voile et agir avec ses mains sans les regarder.
- Gérer l'équilibre en fonction de la force du vent, utilisation de l'écoute si nécessaire.
- Gérer le cap pour atteindre l'objectif donné / la bouée.

  - *Les élèves ont appris à se repérer sur l'eau.*
  - *Ils ont appris à élaborer un projet de déplacement à partir d'une carte.*
  - *Ils ont appris à orienter leurs appuis pour se déplacer latéralement et pour éviter les chutes avec les appuis en poussée et en suspension.*

Quatrième séance : projet de déplacement et validation de certains acquis.

- ➢ Parcours plus complexe : 2 ou 3 bouées ou points de repères sur l'eau

- ➢ Découverte des trajectoires indirectes sur un parcours.

- Affiner les réglages de voile pour optimiser la propulsion : repères visuels.
- Utiliser la manœuvre la plus appropriée pour faire demi-tour en fonction de la trajectoire d'approche à la bouée.
- Conserver la vitesse lors des changements de directions, des variations de vent.

Les élèves mobilisent les connaissances et compétences du cycle pour permettre au moniteur d'évaluer leurs capacités et faire des choix pour la dernière journée du cycle.

Cinquième et sixième séance : utiliser le bateau comme moyen d'exploration de l'environnement à une plus grande échelle.

En fonction des conditions météo du jour, choix du projet de navigation atteignable : exploration du plan d'eau en trajectoires directes

- ➢ Mobiliser les compétences acquises pour réaliser de projet de navigation.
  - Suivre un cap sur une plus grande distance.
  - Accoster / s'amarrer sur un lieu différent de l'habituel.

- ➢ Comprendre les différences sur les trajets aller et retour : vent et courant
  - Se repérer dans l'espace / sur une carte.

B. Les compétences et la progression des séances en Kayak

LES COMPETENCES CLES : KAYAK

MOTRICITE	SECURITE	ENVIRONNEMENT
Se déplacer en utilisant une pagaie dans un milieu adapté au Kayak de mer**.** ***Direction*** > Se déplacer en utilisant une pagaie > Observer les réactions du bateau suite aux actions de pagaie. ***Propulsion/Transmission*** > Découvrir le maniement et le fonctionnement de la pagaie. > Réaliser ses premiers coups de pagaie. > Déplacer son bateau en propulsant avec les mains. ***Equilibration*** > Découvrir l'équilibre de l'embarcation. > Embarquer et débarquer.	Savoir nager en étant équipé et appliquer strictement les consignes du moniteur. ***Vis-à-vis de soi*** > Savoir ce que je dois faire si on tombe dans l'eau. > Suivre les consignes données par le moniteur. > Apprendre à s'équiper. > Respecter les consignes données par le moniteur. ***Vis-à-vis des autres*** > Transporter son matériel avec une aide. > Pendre en compte les trajectoires des autres > S'entraider ***Vis-à-vis du milieu*** >Découvrir et connaitre les zones du plan d'eau (embarquement/navigation/danger)	Observer son environnement proche et ne pas laisser des traces de son passage. ***Facteurs Physiques*** > Savoir d'où vient l'eau de son site de pratique ou lieu de navigation. ***Faune*** > Connaitre et observer quelques animaux typiques de son site de pratique. ***Flore*** > Repérer les plantes émergées et immergées du site. > Connaître et reconnaître des espèces végétales. ***Patrimoine*** > Relever une trace de l'homme. > Etre à l'écoute de son environnement.

Séances 1 à 6 (exemple de déroulé)

En fonction des conditions météo, l'équipe pédagogique pourra mettre en place diverses situations pour répondre aux objectifs de découverte et d'apprentissage de l'activité.
Ces séances et situations sont donc données à titre d'exemple et ne constituent pas un ordre chronologique de séances au sein d'un cycle, mais un repère pour l'enseignant sur les différents déroulés qui seront proposés à sa classe pour atteindre les compétences visées.

Première séance : découverte de l'équilibre et premiers bords.

- Un peu d'histoire : les origines du kayak et découverte du site.
- S'équiper, choisir et vérifier son matériel :
  - Equipement individuel en fonction des conditions météorologiques.
  - Choisir et vérifier son embarcation.
  - Choisir son matériel de navigation (gilet, pagaie).
- Découverte de l'équilibre du bateau.
- Découverte de la façon de se propulser grâce à la pagaie.
- Apprentissage de la direction du bateau sur un petit parcours simple défini ensemble à l'avance, les enfants devant identifier les étapes sur l'eau, et essayer de définir la direction suivante ensemble.

- Rangement du matériel.
  - *Les enfants ont découvert comment ils devaient s'équiper.*
  - *Ils ont découvert l'équilibre de l'embarcation.*
  - *Ils ont commencé à maîtriser la direction.*
  - *Ils ont commencé à se repérer et à se diriger sur l'eau.*

Deuxième séance : Travail sur la direction, la propulsion et l'arrêt.

- Travail sur parcours pour maîtriser la direction avec les différents gestes de pagaie et l'utilisation du bateau (la maîtrise la gîte).

- Découverte de l'utilisation de l'outil pagaie pour se propulser avec un geste plus efficace.

- Petit jeu avec une zone d'accélération avant d'arriver à une zone d'arrêt (but s'arrêter le plus rapidement possible).

- Petit jeu de kayak polo.

- Rangement du matériel.
  - *Les enfants ont appris à mieux se diriger.*
  - *Ils ont appris à mieux se déplacer et à s'arrêter*

Troisième séance : travail sur les différents appuis de la pagaie et Projet de déplacement.

- Repérage sur carte de l'endroit où on est, des îles environnantes des balises et amers.

- Travail sur les différents appuis avec la pagaie et déplacements latéraux.

- Repérer où on est sur la carte quand on est sur l'eau.

- Projet de déplacement, le moniteur donne un point sur la carte signalée par une lettre. Les enfants doivent s'y rendre après une concertation générale.

- Rangement du matériel.
  - *Les élèves ont appris à se repérer sur une carte et à pouvoir élaborer un projet de déplacement à partir d'une carte.*
  - *Ils ont appris à orienter leurs appuis pour se déplacer latéralement et pour éviter les chutes avec les appuis en poussée et en suspension.*

Quatrième séance : projet de déplacement et évaluation des distances.

- Les élèves définissent entre eux la route qu'ils souhaitent effectuer en prenant en compte les distances à parcourir. Cette route pourra être définie en classe avec le professeur avec un travail sur d'évaluation des distances sur la carte. Nous pouvons également programmer des caps compas à suivre.

- Projet de déplacement en suivant les caps compas définis. Il y aura 2 routeurs dans le groupe avec des rotations dans la séance.

- Rangement du matériel
  - *Les enfants ont appris à évaluer les distances et à estimer le temps de navigation d'un point A à un point B.*

- *Ils ont également commencé à apprendre à se servir d'un compas pour pouvoir définir des caps sur la carte et à les reporter sur l'eau pour suivre un cap bien précis.*

Cinquième séance et sixième séance : course d'orientation et grande balade autour des îles environnantes

- Deux équipes de 4 vont devoir trouver toutes les balises indiquées sur leurs cartes et poinçonner avec les poinçons (présents sur la balise) sur une feuille.
  Une fois la feuille entièrement poinçonnée la course est terminée.

- Rangement du matériel.

  - *Les enfants se sont orientés sur le plan d'eau sans aucune aide extérieure et ils ont navigué en autonomie sous la surveillance du moniteur.*

C. L'évaluation des élèves en fin de séquence d'activités nautiques

Pour évaluer le niveau des élèves, un tableau de compétences situe les élèves dans les 3 compétences attendues dans les programmes du cycle 3 pour le champ « adapter ses déplacements à des environnements variés ».
Une grille d'évaluation formative des compétences peut être utilisée par l'enseignant et les éducateurs de la base pour valider les compétences au cours des séances et en classe (**Annexe 2**)

	Compétences	Maîtrise Niveau 1	Maîtrise Niveau 2	Maîtrise Niveau 3	Maîtrise Niveau 4
Cycle 3 **Conduire un déplacement nautique sans appréhension et en toute sécurité**	**Conduire un déplacement en milieu marin**	Sait s'équiper, embarquer, débarquer en sécurité Sait se placer dans le bateau	Sait s'arrêter Sait aller vers une bouée à deux	Sait conduire un trajet vers au moins deux bouées Sait changer de rôle dans le bateau	Sait naviguer en réglant son bateau et/ou en choisissant les meilleures trajectoires en fonction de l'environnement
	S'engager de manière raisonnée en toute sécurité	Ne connaît pas encore parfaitement les règles de sécurité données	Connaît et respecte en partie les règles de sécurité données.	Connaît et respecte les règles de sécurité pour lui.	Connaît, respecte les règles de sécurité, sait les vérifier et les faire respecter à ses camarades.
	Comprendre et respecter l'environnement marin	Connait quelques indices météorologiques Connait quelques éléments de l'environnement marin	Sait observer d'où vient le vent et /ou le courant et /ou la marée Sait observer des éléments de son environnement marin	Connait quelques termes marins Prend des indices du milieu pour se diriger et respecter son environnement	Connait les différentes parties de son bateau et ses fonctions Connait des éléments géographiques, physiques, faune et flore de son environnement

Annexe 1: Recommandations DSDEN 56 VOILE et KAYAK

	RECOMMANDATIONS VOILE *DSDEN 56* *Mise à jour : mai 2022*
Définition **Textes de référence particuliers**	*Activité de déplacement en milieu aquatique dans un engin instable en se propulsant à l'aide de voiles* *Circulaire 21 septembre 1999 – Sortie scolaires* *Circulaire interministérielle n° 2017-116 du 6-10-2017 Encadrement des APS –Ecoles* *Note de service Men du 28 février 2022 - Enseignement de la natation scolaire* *Circulaire DS/DSC/2011/238 du 21 juin 2011 (Encadrement du Stand Up Paddle)*
Conditions de mise en œuvre	**Lieu** - **Structure conventionnée avec la DSDEN du Morbihan** **Matériel** - Adapté au niveau des élèves, aux conditions locales et aux types d'activités pratiquées - Embarcation de sécurité, munie ou non d'un moteur, capable d'intervenir rapidement avec efficacité **- Au-delà de dix embarcations présentes en même temps sur l'eau, prévoir une deuxième embarcation de sécurité** **Equipement individuel** - Gilet de sauvetage conforme à la réglementation en vigueur **Les élèves doivent avoir passé avec succès le test Pass-nautique (ou ex test d'aisance aquatique) ou l'attestation du savoir nager en sécurité** (modalités en annexes note de service natation du 28 février 2022) **Les élèves n'ayant pas obtenu le test et les accompagnateurs ne sont pas autorisés à embarquer, même sur les bateaux de sécurité** pour des raisons de sécurité
Encadrement	En élémentaire : Intervenants rémunérés agréés par l'IA-Dasen **Taux minimal d'encadrement** Jusqu'à 24 élèves, l'enseignant plus un intervenant agréé ou un autre enseignant ; Au-delà de 24 élèves, un intervenant agréé ou un autre enseignant supplémentaire pour 12 élèves. Dans le respect de ces exigences, il revient **à l'enseignant de définir le nombre d'encadrants nécessaires** en tenant compte de l'âge des élèves, de leur pratique de l'activité et de l'activité concernée.
Recommandations	**Lieu** ∗ S'assurer que les conditions météorologiques sont bien adaptées ∗ Eviter de naviguer dans les zones de mouillage et dans les zones de circulation maritime importante ∗ **En cas de navigation hors de la zone habituelle, le centre devra prendre toutes les dispositions particulières (information auprès des communes traversées)** ∗ **Stand Up Paddle :** en eau calme ou mer **hors vague** **Matériel** ∗ Adapter le bateau de sécurité (type et puissance du moteur) aux conditions locales de navigation ; En mer : prévoir un second bateau de sécurité **prêt à intervenir** ∗ Les étraves des embarcations (catamarans en particulier) doivent être munies d'un dispositif de protection et le mât doit, si possible, disposer d'un dispositif anti-retournement **Equipement individuel** ∗ Combinaison iso thermique si la température de l'eau est à moins de 18 °C pour la planche à voile et à moins de 15 °C pour les dériveurs **Plan d'organisation des secours** ∗ Matériel de secours : trousse d'urgence ∗ Moyens d'alerte des secours : un par moniteur ∗ Affichage du tableau d'organisation des secours

ACADÉMIE DE RENNES – Direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Morbihan	**RECOMMANDATIONS DSDEN 56** **AVIRON - CANOE KAYAK** *Mise à jour mars 2022*
Définition **Textes de référence particuliers**	Activité de déplacement en milieu aquatique dans un engin instable en se propulsant à l'aide de pagaies ou de rames *Circulaire 21 septembre 1999 – Sortie scolaires* *Circulaire interministérielle n° 2017-116 du 6-10-2017 Encadrement des APS –Ecoles* *Note de service du 28 février 2022 - Enseignement de la natation scolaire* *Circulaire DS/DSC/2011/238 du 21 juin 2011 (Encadrement du Stand Up Paddle)*
Conditions de mise en œuvre	**Lieu** - Structure conventionnée avec la DSDEN du Morbihan **Matériel** - Adapté au niveau et à l'âge des élèves, aux conditions locales et aux types d'activités pratiquées - Embarcation de sécurité, munie ou non d'un moteur, capable d'intervenir rapidement avec efficacité - Au-delà de dix embarcations présentes en même temps sur l'eau, prévoir une deuxième embarcation de sécurité **Equipement individuel** - Gilet de sauvetage conforme à la réglementation en vigueur si possible avec sous-cutale - Casque de protection si les conditions le rendent nécessaire Les élèves doivent avoir passé avec succès le test « pass-nautique » ou antérieurement le test Pass-nautique ou l'attestation du savoir nager en sécurité (modalités dans la circulaire natation / A. 322-3-2 du code du sport) Les élèves n'ayant pas obtenu le test et les accompagnateurs ne sont pas autorisés à embarquer, même sur les bateaux de sécurité pour des raisons de sécurité
Encadrement	**Taux minimal d'encadrement** En élémentaire : Intervenants rémunérés agréés par l'IA-Dasen Jusqu'à 24 élèves, l'enseignant plus un intervenant agréé ou un autre enseignant ; Au-delà de 24 élèves, un intervenant agréé ou un autre enseignant supplémentaire pour 12 élèves. Dans le respect de ces exigences, il revient à l'enseignant de définir le nombre d'encadrants nécessaires en tenant compte de l'âge des élèves, de leur pratique de l'activité et de l'activité concernée.
Recommandations -	**Lieu** ∗ La totalité d'un groupe doit être à portée de vue de l'encadrant ∗ Faire de l'initiation sur un lieu sans courant, sans circulation maritime importante ∗ Activité de kayak de mer interdite par vent de force supérieure à 3 Beaufort ou par mer agitée ∗ Stand Up Paddle en eau calme ou mer hors vague. **Matériel** ∗ Les embarcations des adultes doivent disposer d'une corde de sécurité flottante ∗ Bateau de sécurité motorisé selon le lieu et les conditions météorologiques ∗ Les embarcations doivent être équipées de réserves de flottabilité réglementaires et à chaque extrémité, d'un système de préhension ∗ Les coques doivent être exemptes d'éléments piquants ou coupants **Equipement individuel** ∗ Vêtement de protection adapté si la température de l'eau est à moins de 15 °C ∗ Equipement individuel chaud avec coupe-vent, chaussures fermées **Plan d'organisation des secours** ∗ Matériel de secours : trousse d'urgence ∗ Moyens d'alerte des secours : un par moniteur ∗ Affichage du le dispositif de sécurité et d'intervention

Annexe 2 : Grille d'évaluation formative en activités nautiques

	Base nautique :	***Evaluation formative Activités nautiques 20……./20…..***	***Groupe :***
	Ecole :		***Support :***
	Classe :		

Présence						***Nombre de séances :***		**Conduire un déplacement en milieu marin**									**En sécurité**			**Comprendre et respecter son environnement**						
								1	2	3	4	5	6	7	8	9		10	11		12	13	14	15	16	17	18
date :	date :	date :	date :	date :	date :	**Nom**	**Prénom**	Sait s'équiper	Sait embarquer et débarquer	Sait se placer dans le bateau	Sait s'arrêter	Sait aller vers une à deux bouées	sait conduire un trajet d'au moins 2 bouées	Sait naviguer en réglant son bateau	Sait choisir les meilleures trajectoires	Sait changer de rôle dans le bateau		connaît quelques règles de sécurité	Connaît et respecte les règles de sécurité		Connaît des indices météo	Connaît quelques éléments de l'environnement marin (faune, flore)	Sait observer d'où vient le vent / le courant / la marée	Sait observer quelques éléments de l'environnement marin	Connaît quelques termes marins	Connaît les différentes parties de son bateau	Connaît des éléments géographiques et physiques de son environnement